

À Strasbourg, des centaines d'étrangers empêchés d'apprendre le français

Rien qu'à Strasbourg, plus d'un millier de personnes attendent de pouvoir apprendre le français. Des coupes budgétaires importantes atteignent le financement des cours de français pour les personnes de langues natales étrangères.



Cours de Français langue étrangère au centre socio-culturel de Koenigshoffen. Photo : Document remis / CSC Koenigshoffen

Début novembre en Alsace, entre 1 100 et 1 200 personnes ayant signé un Contrat d'intégration républicaine, qui permet de rester en France, ne peuvent accéder à un cours de français. Ces formations pour primo-arrivants, [pourtant inscrites dans la loi](#), ne sont pas suffisamment financées par l'État et les [crédits devraient encore baisser en 2025](#).

Ainsi en septembre, le centre socioculturel de la Montagne verte était le premier à dénoncer une [baisse de 40% des subventions de l'État](#) pour ses cours de français langue étrangère (FLE). La fédération des centres socioculturels du Bas-Rhin estime que les 21 structures proposant ces cours à plus de 1 900 personnes ont subi une baisse de 30% des crédits en moyenne. Une situation qui concerne également les associations d'aide à l'intégration, comme [Contact et Promotion](#), [Plurielles](#) ou encore [AGIRabcd](#).

L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) oriente pourtant les personnes réfugiées, admises au séjour en France, vers ces formations linguistiques. L'objectif est d'atteindre le niveau A1, un minimum qui ne permet pas l'inclusion dans la société, selon Nadia Azibi, conseillère emploi chez France Travail et déléguée syndicale SNU du Grand Est :

« Avec le niveau A1, on ne peut même pas échanger une recette de cuisine. Plus de 10% des demandeurs d'emploi ont besoin de cours FLE mais on constate un désengagement de l'État et aussi de la Région Grand Est. Le tissu associatif n'est pas en mesure de pallier ce recul. Nous avons fait remonter ce problème d'accès aux cours à la direction, mais ce n'est pas elle qui est en mesure de répondre à ce problème. »

Alors France Travail bricole. Dans les formations professionnalisantes que l'organisme propose, une partie des modules sont consacrés à l'apprentissage du français, au moins du vocabulaire utilisé dans la filière concernée. « *C'est le seul moyen pour que ces personnes accèdent à une formation FLE,* » déplore Nadia Azibi.

Heureusement qu'il y a des bénévoles

Dans les centres socioculturels, on opte aussi pour le bricolage. Au CSC du Port du Rhin par exemple, les ateliers de français langue d'intégration (FLI) n'ont bénéficié que d'une subvention de la Ville de Strasbourg de 4 000€. Alors le centre propose ces cours grâce à l'engagement des bénévoles d'AGIRabcd. Anne-Véronique Auzet, administratrice du centre, regrette que « *les crédits ne suivent pas, alors qu'un étranger qui a obtenu ses papiers a besoin d'apprendre le français pour pouvoir travailler.* »

Au final, même l'État bricole. Pour compenser ces baisses, des subventions du pacte des solidarités ont été redirigées de l'emploi vers des cours de FLE. Un système qui a permis de compenser « *la moitié de la baisse,* selon Marilyne Poulain, préfète déléguée à l'égalité des chances, *mais en priorisant les structures associatives les plus fragiles et les plus impactantes* ».

Le collectif Le français pour toutes et tous, dont fait notamment partie la Fédération des CSC de France, a rédigé un [courrier à destination des députés](#). Dans le cadre de l'examen du projet de loi Finances 2025, le collectif réclame notamment « *le rétablissement des crédits pour les formations linguistiques de l'OFII et des structures de proximité* ». Le temps presse puisque qu'au 1^{er} janvier 2025, tous les bénéficiaires du RSA devront s'inscrire à France Travail. Pour Nadia Azibi, le risque est élevé que les besoins en cours de FLE n'augmentent encore à partir de cette date.

Astrid Jurquet Publié le 5 novembre 2024